

## APPEL REGLEMENTAIRE

**AUDITION DU MARDI 12 DECEMBRE 2017**

**RELEVE DE DECISION**

Composition de la Commission d'Appel de la Ligue :

Présents : P. MICHALLET (Président), S. ZUCHELLO (Secrétaire), C. MARCE, A. SALINO.

Assiste : M. COQUET

Dossier n°17 R : Appel du club de SEYNOD FUTSAL en date du 5 décembre 2017 contestant la décision de la Commission Régionale des Règlements prise lors de sa réunion du 5 décembre 2017.

Rencontre : SEYNOD FUTSAL / RACING CLUB ALPIN FUTSAL – Coupe Nationale Futsal du 25/11/17 ; La Commission ayant donné match perdu par pénalité à l'équipe de SEYNOD FUTSAL, qualifiant l'équipe du RCA FUTSAL pour le prochain tour de la Coupe Nationale Futsal.

**La Commission Régionale d'Appel :**

- **Confirme la décision de la Commission Régionale des Règlements,**
- **Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge de SEYNOD FUTSAL, dont les frais de déplacement en audition du RACING CLUB ALPIN FUTSAL.**

